

LES MODES DE GESTION DÉLÉGUÉE

Vous détenez un contrat d'assurance vie multisupport **Horizéo** ou **Horizéo 2** et vous souhaitez diversifier votre placement sur les marchés financiers pour rechercher un potentiel de performance. Cependant, vous n'avez pas forcément le temps, ni les connaissances nécessaires ou l'envie d'opérer vous-mêmes cette diversification.

EN QUOI CONSISTENT LES MODES DE GESTION DÉLÉGUÉE?

Ces modes de gestion déléguée⁽¹⁾ permettent de confier la gestion d'une partie de votre contrat d'assurance vie à votre assureur. Il délègue, dans le cadre du profil de gestion retenu, à VEGA Investment Solutions, société de gestion du groupe BPCE, la sélection et la répartition des investissements entre les supports en unités de compte permanentes⁽²⁾.

Ces services impliquent d'investir sur des supports en unités de compte. La valeur de ces supports peut varier à la hausse comme à la baisse en fonction des évolutions des marchés financiers. Le risque de perte financière est supporté par vous seul.

Les experts financiers de Vega Investment Solutions s'occupent à votre place de gérer dans le temps votre profil de gestion⁽¹⁾.

SIMPLICITÉ



Accédez à un service clé en main, **accessible dès 500€** investis sur des supports en unités de compte permanentes⁽²⁾, facile à mettre en place et modulable⁽¹⁾,



Consultez à tout moment le montant de vos investissements depuis votre espace personnel⁽¹⁾,



Augmentez vos investissements en effectuant des versements complémentaires et programmés, depuis votre Espace personnel ou avec l'aide de votre conseiller⁽¹⁾.

EXPERTISE



Vous bénéficiez de l'**expertise de professionnels de la finance** qui opèrent une gestion active tenant compte des évolutions des marchés financiers⁽¹⁾.



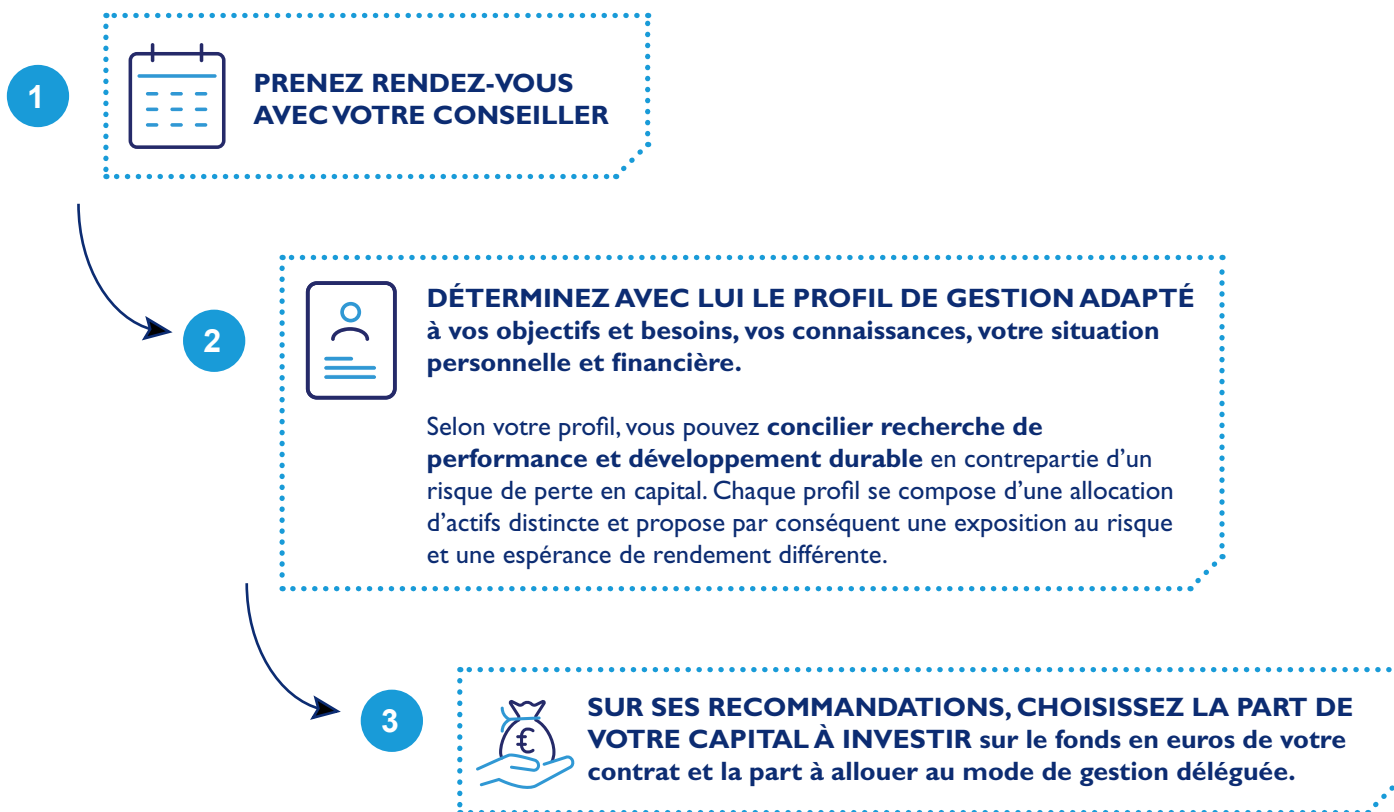
Vous êtes **informé à chaque arbitrage réalisé** et vous recevez chaque trimestre un **suivi de vos investissements⁽¹⁾**.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

(1) Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur.

(2) Seuls les supports en unités de compte permanents sont inclus au sein du service de gestion déléguée (sont exclus le fonds en euros, les unités de compte temporaires et immobilières dont vous conservez la gestion). La valeur des supports en unités de compte peut varier à la hausse comme à la baisse en fonction des évolutions des marchés financiers. Le risque de perte financière est supporté par vous seul.

COMMENT SOUSCRIRE?



Vous pourrez mettre fin à ce service à tout moment, sur simple demande auprès de votre conseiller.
Dans ce cas, vous choisissez vous-même la répartition des sommes investies sur votre contrat



ZOOM SUR LES FRAIS DE GESTION⁽¹⁾

Pour un contrat d'assurance vie multisupport Horizéo ou Horizéo 2.

MONTANT MINIMUM À INVESTIR EN SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE : **500€**

Frais de gestion annuels des supports en unités de compte de votre contrat		Frais de gestion annuels au titre du service de gestion déléguée		Frais de gestion annuels totaux des supports en unités de compte en service de gestion déléguée
0,8%	+	0,15%	=	0,95%

(1) Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur.

LES MODES DE GESTION DÉLÉGUÉE

Les profils vision comprennent une proportion d'investissements durables plus élevée que celle des profils classiques. La part minimale d'investissements durables est de 20% pour les profils de gestion classiques et de 30% pour les profils de gestion vision.

LES 3 PROFILS DU SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE - Contrats éligibles : **Horizéo** et **Horizéo 2**

PROFIL DE GESTION **ÉQUILIBRE**

Ce profil vous permet d'espérer profiter du dynamisme des marchés financiers tout en limitant votre prise de risque. Ce profil est adapté à une optique d'investissement à moyen terme.

DURÉE DE DÉTENTION CONSEILLÉE



5 ANS MINIMUM

ÉCHELLE DE RISQUE⁽¹⁾



EXPOSITION AUX ACTIONS

20% à 50%



PROFIL DE GESTION **VITALITÉ**

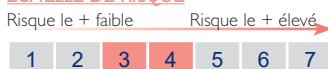
D'avantage de prise de risque est logiquement synonyme de gains potentiels plus importants. La part des actions qui, de tous les placements, est celui qui connaît les plus fortes variations à la hausse et à la baisse peut aller jusqu'à 80% dans ce profil dédié à des investisseurs plus appétents au risque.

DURÉE DE DÉTENTION CONSEILLÉE



7 ANS MINIMUM

ÉCHELLE DE RISQUE⁽¹⁾



EXPOSITION AUX ACTIONS

50% à 80%



PROFIL DE GESTION **AUDACE**

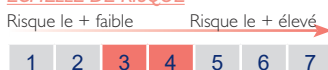
Avec une allocation en actions qui peut atteindre 100%, ce profil répond aux attentes d'investisseurs aguerris, prêts à assumer des risques de pertes importants pour espérer des gains maximaux.

DURÉE DE DÉTENTION CONSEILLÉE



8 ANS MINIMUM

ÉCHELLE DE RISQUE⁽¹⁾



EXPOSITION AUX ACTIONS

80% à 100%



LES 3 PROFILS DU SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE « VISION » - Contrat éligible : **Horizéo 2**

PROFIL DE GESTION **VISION PRUDENT**

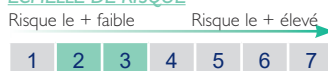
Ce profil est essentiellement investi dans des produits obligataires et monétaires. La part action est limitée à 30% maximum. Vous pouvez espérer profiter du dynamisme des marchés financiers, tout en limitant votre prise de risque.

DURÉE DE DÉTENTION CONSEILLÉE



3 ANS MINIMUM

ÉCHELLE DE RISQUE⁽¹⁾



EXPOSITION AUX ACTIONS

0% à 30%



PROFIL DE GESTION **VISION ÉQUILIBRÉ**

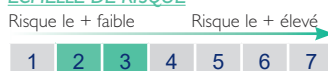
Dédié à des investisseurs avertis, ce profil pourra comporter jusqu'à 50% d'actions. Ce profil permet d'espérer des gains plus importants, en contrepartie d'une prise de risque plus importante. Par ailleurs, il comportera au moins 4% d'actifs non cotés.

DURÉE DE DÉTENTION CONSEILLÉE



5 ANS MINIMUM

ÉCHELLE DE RISQUE⁽¹⁾



EXPOSITION AUX ACTIONS

20% à 50%



PROFIL DE GESTION **VISION DYNAMIQUE**

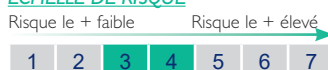
D'avantage de prise de risque est logiquement synonyme de gains potentiels plus importants. Ce profil pourra comporter jusqu'à 80% d'actions, placements qui peuvent connaître de fortes variations à la hausse et à la baisse. Par ailleurs, il comportera au moins 8% d'actifs non cotés. Ce profil est dédié à des investisseurs aguerris.

DURÉE DE DÉTENTION CONSEILLÉE



7 ANS MINIMUM

ÉCHELLE DE RISQUE⁽¹⁾



EXPOSITION AUX ACTIONS

50% à 80%



ZOOM SUR LES PERFORMANCES (au 30/06/2025)

Profil du service de gestion déléguée	Performance annuelle 2021	Performance annuelle 2022	Performance annuelle 2023	Performance annuelle 2024	Performance depuis le début de l'année 2025	Performance depuis la création
ÉQUILIBRE	4,43 %	-12,22 %	12,10 %	7,58 %	1,50 %	12,29 %
VITALITÉ	8,01 %	-17,16 %	17,34 %	10,05 %	2,09 %	16,38 %
AUDACE	9,86 %	-21,09 %	19,15 %	9,99 %	2,12 %	18,12 %

Source : VEGA Investment Solutions. Les performances mentionnées ont trait aux années écoulées et sont communiquées à titre indicatif uniquement. Elles sont brutes de frais de gestion liés au contrat. Les performances passées ne présument pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les investissements sur les marchés financiers comportent un risque de perte en capital car ils sont soumis aux fluctuations à la hausse comme à la baisse.

En l'absence de données historiques, les performances annuelles des 3 nouveaux profils « Vision » seront communiquées à compter de janvier 2026.

Investir sur un contrat d'assurance vie vous expose à un risque de perte en capital, ce risque est supporté par vous seul. Cette exposition varie en fonction des supports sélectionnés. Parlez-en à votre conseiller.

(1) L'indicateur synthétique de risque (SRI) permet à l'investisseur d'avoir une idée du risque de pertes liées aux performances futures du produit sur la durée de vie recommandée. Son calcul agrège deux types de risque : le risque de marché et le risque de crédit. La donnée historique n'est pas un indicateur fiable du futur. La catégorie de risque indiquée n'est pas une cible ou une garantie de risque et est sujette à des modifications dans le temps. Un indicateur de niveau 1 (sur une échelle de 1 à 7) ne signifie pas un investissement sans risque. Par ailleurs, l'indicateur peut ne pas rendre totalement compte de certains risques, tels que le risque de liquidité sur les petites et moyennes capitalisations et le risque opérationnel.

Retrouvez toute la documentation précontractuelle relative aux contrats Horizéo et Horizéo 2, aux options et supports d'investissement qui y sont éligibles sur le site <https://priips.assurances.groupebpce.com/>

Horizéo et Horizéo 2 sont des contrats d'assurance vie multisupport libellés en euros et en unités de compte, assurés par BPCE Vie. Entreprise régie par le Code des assurances.

VEGA Investment Solutions - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, bénéficiaire de l'identifiant unique REP papiers n° FR417367_01UEPO délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris (01 58 19 09 80/service-clients@vega-is.com).

BPCE, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 207 603 030 euros.
Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS PARIS N° 493 455 042.
BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100.

BANQUE POPULAIRE

la réussite est en vous